



ANGC - ASSOCIATION du NAEVUS GEANT CONGENITAL

Madame, Monsieur,

Fondée en 1995, l'association regroupe aujourd'hui des centaines **d'enfants, adolescents et adultes atteints de Naevus Géant Congénital**, entourés de leur famille, amis, mais également de sympathisants. Tous s'engagent pour la même cause : rompre l'isolement des personnes atteintes de cette **maladie rare** et défendre leurs intérêts.

Adhérer à l'ANGC, c'est :

- ✓ **Apporter un soutien moral et matériel** aux familles en finançant nos frais de communication et actions en faveur des personnes atteintes
- ✓ **Recevoir 2 fois par an le journal** qui retrace la vie quotidienne de l'association
- ✓ **Recevoir, sur demande, le book de l'association**, reprenant TOUT ce qui concerne l'association de sa création à la dernière édition et édité régulièrement
- ✓ **Participer à l'Assemblée Générale Annuelle**, réunion conviviale au cours de laquelle des liens importants entre familles concernées sont créés
- ✓ **Participer gratuitement** aux activités de notre **Rencontre des Familles biannuelle**, qui se tient en général fin Juillet, début Août. Cette semaine complète permet aux personnes atteintes de s'affranchir du regard des autres grâce à l'effet de groupe et aux liens tissés.

Votre engagement est un acte essentiel, reflet du dynamisme et de la motivation de tous pour faire vivre notre association, poursuivre nos actions et consolider cet édifice de solidarité.

D'avance, nous vous en remercions.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président, Jean-Claude BABIN

Cotisation annuelle :
20 euros



ASSOCIATION DU NAEVUS GEANT CONGENITAL BULLETIN D'ADHESION

Bulletin & règlement à adresser - ANGC chez Mme Jeanne-Marie Ménager

3 venelle St Denis - 45130 MEUNG sur Loire

Merci d'écrire très lisiblement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

- Je souhaite devenir membre actif de l'ANGC (1 cotisation = 1 vote, 2 cotisations = 2 votes) et je verse ma cotisation annuelle de 20 euros par personne

Et/ou

- Je fais un don par chèque à l'ordre de l'ANGC
- 20 € (soit 6.80 € après déduction fiscale)
 - 30 € (soit 10.20 € après déduction fiscale)
 - 50€ (soit 17.00 € après déduction fiscale)
 - Autre montant :

(Votre don est déductible de vos impôts à hauteur de 66% au titre des Dons aux œuvres d'intérêt général et dans la limite de 20% de vos revenus imposables). Votre reçu fiscal vous sera adressé par mail ou par voie postale.

POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS

Merci de préciser le nom, prénom et date de naissance de la personne atteinte d'un NGC

Nom :

Prénom :

Date de naissance de la personne atteinte :

Je suis :

- Parent
- Ami
- Famille
- Corps Médical
- Patient
- Autre

- J'ai connu l'ANGC par :
- J'autorise l'ANGC à utiliser toute photo de moi-même ou de mes enfants pour ses activités de communication (site internet, journal, etc...). En aucun cas, l'ANGC ne cèdera ces photos à des tiers. Si je change d'avis, j'adresserai un courrier ou un mail à : assonaevus@gmail.com

Fait à

le

Signature

Maison des Associations du 9^{ème} - ANGC - Boite à lettre 70 - 54 Rue Jean Baptiste Pigalle - 75 009 PARIS

Trésorière : Mme J.M. Ménager – 3 venelle St Denis – 45130 MEUNG sur LOIRE